

INFO

RIVERAINS

JANVIER 2024



SÉCURISATION DES CHEMINEMENTS PIÉTONS ET CYCLABLES RUE DE DINAN

Dans le cadre de son programme de maintenance de la voirie, Rennes Métropole va intervenir entre le numéro 97 et le carrefour de la rue de Saint-Malo.

Les travaux consisteront à (voir plan au verso) :

- Élargir le trottoir ouest (côté impair) d'un mètre supplémentaire pour améliorer le confort et la sécurité des piétons.
- Aménager 17 places de stationnement longitudinales en remplacement des 32 places actuelles en épi, afin de sécuriser les déplacements des cycles (moins de risques de collision lors des manœuvres, meilleure visibilité).
- Élargir la placette à l'intersection des rues de Dinan et Saint-Malo pour y créer un ilot d'espace vert (20m²) et planter 1 nouvel arbre (plantation printemps 2024).
- Poser 13 arceaux vélos.

Les travaux se dérouleront **du lundi 29 janvier au vendredi 8 mars 2024** (dates prévisionnelles sous réserve des conditions climatiques et aléas de chantier).

Durant ces 6 semaines, la circulation générale sera interdite de 9h à 16h dans la section en travaux. L'accès aux garages et stationnements ne sera pas maintenu à ces heures. En conséquence, il vous sera demandé de prendre vos dispositions afin d'éviter toute immobilisation de votre véhicule, en vous stationnant en dehors de l'emprise du chantier. Pour les riverains ayant un garage en dehors de la section en travaux, une déviation sera mise en place par la rue de Saint-Malo, la rue Legraverend (voie bus-vélo ouverte à la circulation générale depuis la rue de Saint-Malo jusqu'à la rue de Dinan) et la rue de Dinan (circulation à double sens pour les riverains et livraisons autorisées pendant les travaux). Le stationnement sera interdit dans la section impactée par l'intervention.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et vous prions de bien vouloir nous excuser pour ces perturbations.

DES QUESTIONS ?

comtravaux@rennesmetropole.fr

06 11 54 24 42

Toute l'actualité des travaux sur : travaux.rennesmetropole.fr

RENNES
MÉTROPÔLE

PLAN

DES TRAVAUX

VÉGÉTALISATION ET DÉSIMPERMÉABILISATION DES SOLS

Afin de répondre à différents enjeux environnementaux (lutte contre les îlots de chaleur, gestion intégrée des eaux pluviales...), la placette sera élargie et partiellement végétalisée (création de 20m² d'espace vert et plantation d'un arbre). Le pavage des places de stationnement sera réalisé avec des joints perméables.

SÉCURISATION DES LIAISONS PIÉTONNES ET CYCLABLES

La sécurité des piétons sera renforcée avec l'élargissement du trottoir.
La sécurité des cyclistes sera améliorée avec la mise en place de stationnements longitudinaux.

13 EMPLACEMENTS POUR LE STATIONNEMENT DES CYCLES

